



À retourner avant le mercredi 13 mars 2024 à :

ce.dep1@ac-paris.fr

Les demandes parvenues hors délai seront étudiées au cas par cas

Rectorat de PARIS

Division des enseignants du privé

Bureau DEP 1 – gestion des enseignants du premier degré du privé

Demande de mise en disponibilité accordée sous réserve des nécessités de service¹

première demande

renouvellement

NOM d'usage :

NOM de naissance :

Prénom :

Adresse actuelle :

.....

N° Téléphone :

Grade:

Dernier établissement d'exercice :

Académie :

Je demande à bénéficier d'une mise en disponibilité, accordée sous réserve des nécessités de service, pour (cocher la case correspondante) :

- Convenances personnelles (d'une durée de 5 ans maximum, renouvelables dans la limite de 10 ans pour toute la carrière à condition de réintégrer la fonction publique au moins 18 mois, au plus tard à la fin d'une période de 5 ans renouvelable, dans la limite de dix ans sur l'ensemble de la carrière) ;
- Études ou recherches présentant un intérêt général (d'une durée de trois ans, renouvelable une fois) ;
- Créer ou reprendre une entreprise (d'une durée de deux années maximum).

Le maître qui demande une disponibilité et exerce une activité privée lucrative, salariée ou non, ou une activité libérale, doit en informer son administration par écrit, au plus tard un mois avant la cessation de ses fonctions. Durant sa mise en disponibilité, il ne peut être rémunéré par le Ministère de l'Éducation nationale.

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis du chef d'établissement

Favorable Défavorable - Motif :

Signature du chef d'établissement

Cachet de l'établissement

¹ En signant cette demande, l'enseignant(e) s'engage à communiquer tout changement d'ordres administratifs et personnels. En cas de rupture de lien avec l'administration, le contrat sera résilié.